

Titre

Professionnel

www.is2ts.fr



DE SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE(E) OU DE MAÎTRE(SSE) DE MAISON

Certificat de formation délivré par la CPNE-FP

Certificat
CPNE-FP

Accès avec ou sans
employeur

Formation en
9 mois

IS2TS

L'IS2TS est l'Institut Supérieur Technique en Travail Social d'INITIATIVES FORMATIONS. C'est un centre de formation privé, non lucratif, à taille humaine, habilité par l'État et enregistré au Rectorat de Versailles pour dispenser des formations professionnelles du secteur médico-social. Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 9.000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Bourg-la-Reine (92) et Montpellier (34). Militants de l'insertion professionnelle, nous cherchons à favoriser l'acquisition des compétences requises pour les métiers du social et du médico-social, par une pédagogie adaptée et un accompagnement personnalisé.



Le Secteur Social et Médico-Social

Près de **36 800**
structures sociales et
médico-sociales.

700 000 professionnels du
secteur sanitaire et social
avec **60%** des emplois dans
la branche du médico-social.

9 800 surveillant(e)s de
nuit
5 500 maître(sse)s de
maison

*Sources : L'Observatoire & Unifaf enquêtes emploi 2012

Les Métiers

“ Dans un établissement avec hébergement, le surveillant de nuit qualifié assure la surveillance et la sécurité des enfants ou adultes durant la nuit, en lien avec la personne responsable, et dans le respect des personnes accueillies, en conformité avec le projet d'établissement. ”

Extrait de l'avenant n°284 du 8 juillet 2003 relatif au Surveillant de nuit qualifié

“ Le (la) maître(sse) de maison assume dans une structure d'hébergement ou unité de vie une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères, tâches de gestion simples. ”

Extrait de l'avenant n°285 du 8 juillet 2003 relatif à l'emploi des maîtres et maîtresses de maison ”

Le Champ d'Exercice Professionnel

Le (la) surveillant(e) de nuit qualifié(e) et le (la) maître(sse) de maison travaillent au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Ils interviennent auprès de différents publics, dans **des établissements d'hébergement ou de soins** :

- Enfants et adolescents en situation de handicap (Institut Médico-Educatif, Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) ou en difficulté sociale (Foyer de l'enfance, Maison d'Enfants à Caractère Social,...),
- Adultes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de vie) ou en difficulté sociale (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale),
- Personnes âgées dépendantes (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Foyers logement).

Les Personnes concernées

Ces formations sont accessibles aux personnes :

- **En situation d'emploi** (exerçant déjà dans un établissement social ou médico-social). Aucune épreuve de sélection, mais accord de l'employeur.
- **En demande d'emploi** (inscrites au Pôle Emploi, CIF-CDD). *Obligation d'une période de découverte type EMT de 10 jours maximum ou d'une expérience professionnelle de 2 semaines minimum dans le secteur correspondant à l'emploi visé.*

La Formation

L'architecture de la formation est construite sur l'alternance entre la **formation en centre (203 heures)** et la **formation sur site qualifiant (5 semaines ou 70 heures de stage)** selon la situation du candidat.

Le programme est bâti sur 3 "**Domaines de formation (DF)**" qui servent à l'acquisition de compétences :

- **DF1 (Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)). Sécurité des personnes et des biens (5 modules spécifiques - 70 heures) ;**
- **DF1 (Maître(sse) de Maison). Qualité du cadre de vie (6 modules spécifiques - 70 heures) ;**
- **DF2. Accompagnement des personnes (2 modules communs - 63 heures) ;**
- **DF3. Travail en équipe pluridisciplinaire (2 modules communs - 49 heures) ;**

+ **1 module d'accompagnement méthodologique (21 heures).**

Validation des acquis :

- Présence aux modules de formation
- Obtention des certificats SST (ou PSC1), EPI (pour les surveillant(e)s de nuit), et HACCP (pour les maître(sse)s de maison)
- Réussite à l'épreuve de présentation du dossier devant le jury

La Procédure d'Admission

La candidature à l'entrée en formation se déroule en 2 ou 3 étapes :

1. Une réunion d'information collective (dates et inscription sur le site internet),
2. Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives),
3. Pour les demandeurs d'emploi : entretien de positionnement avec le responsable de formation permettant de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Le Coût de la formation

2 334,50€ TTC

Pour toute information complémentaire, venez à nos réunions d'information libres et gratuites.

Rendez-vous sur notre site.

www.is2ts.fr

Lieu de la Formation

SITE DE PARIS

43 Bd Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Fax : 01 41 13 42 62

E-mail : formation@initiatives.asso.fr